

# SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUIN 2021

\*\*\*\*\*

Présents : Didier Chassain, Jérôme Giboin, Michelle Raye, Brigitte Fayet, Nadine Durand, Laetitia Ferreira, Jean-Luc Bardot, Valérie Boucheret, Danielle Lisa, Nadine Paget, Julie Piet, , Maïder Gager, Marc Terret  
Absents : , Davy Maymont, Jean François Douce

*La séance est ouverte sous la présidence de Mr Didier Chassain, Maire*

Secrétaire de mairie : Présentation de Séverine Riboulet

## A DEBATTRE

**ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION** : comme à chaque fois, un exemplaire du compte-rendu de la dernière réunion a été envoyé à chaque conseiller municipal. Il n'y a pas d'observations. **Le compte-rendu de la séance du 6 mai 2021 est approuvé à l'unanimité.**

**RESTAURANT L'ALAMBIC** : Pour ce qui est de la terrasse, Valérie annonce que le menuisier n'aura pas de lames striées avant 2022, conséquence d'un très grand retard dans l'approvisionnement. Il propose, pour une pose en été, des lames lisses rendues moins glissantes avec un produit anti-dérapant à passer dessus. Il a fait passer un devis de 7 587,80 € TTC, dépense sur laquelle on aura une subvention dans le cadre du « Bonus Relance », dossier déjà déposé auprès de la Région AURA. **APRES DELIBERATION, LE CONSEIL DECIDE DE FAIRE POSER DES LAMES LISSES AVEC LE PRODUIT ANTI-DERAPANT.**

**SOCLE NUMERIQUE A L'ECOLE : demande de FIC auprès du Conseil Départemental** : Monsieur le Maire explique que dans le cadre du plan de relance, le Conseil Départemental peut subventionner dans le cadre du Fonds d'Intervention Communal ( FIC) un deuxième appel à projet pour l'année 2021. Il propose de demander cette aide pour l'achat des deux socles numériques à l'école. **APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE, DECIDE** de demander au Conseil Départemental dans le cadre du plan de relance au titre du Fonds

d'Intervention Communal une subvention pour l'aider financièrement à mener à bien cette opération.

**LOGEMENT ECOLE** : Monsieur le Maire informe l'assemblée des ennuis rencontrés par la locataire du logement de l'école, concernant des pannes de chauffage successives et très fréquentes qui ont eu lieu au cours de l'hiver dernier. Il précise que la commune est en attente du devis de l'entreprise CHANIER pour des réparations cet été. Monsieur le Maire propose de faire un geste financier afin de la dédommager de ces désagréments. **APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE, DECIDE de déduire un loyer de 450 € à la locataire afin de la dédommager de ces désagréments.**

**HAIE DE CYPRES COURS DE LA MAIRIE** : Comme évoqué précédemment, **APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE, DECIDE de faire arracher cette haie dégénérée par les employés communaux.**

**PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)** : Monsieur le Maire rappelle que la volonté de l'Etat est de réduire les surfaces constructibles dans les petites communes rurales au profit des bourgs centre. Bien que le conseil municipal ne soit pas d'accord avec ce point de vue, il faut donc s'attendre à ce que des terrains constructibles sur la carte communale de 2005 ne le soient plus. Monsieur le Maire invite l'assemblée à prendre connaissance du futur PLUI et précise qu'un retour sur les propositions faites par le bureau d'études doit être fait pour le 25/06/2021 à la communauté de communes. Les conseillers étudient le tableau des terrains constructibles proposés par le Bureau d'Etudes. D'après le BE, les logements à produire de 2018 à 2032 ne devraient être que de 38, ce qui implique que beaucoup de terrains ne seraient plus constructibles. Monsieur le Maire présente un plan détaillé de la carte communale afin que les conseillers puissent situer les terrains. Les membres du conseil municipal ne sont pas d'accord avec les propositions de l'analyse foncière du BE qui suppriment beaucoup de terrains constructibles de la carte communale élaborée en 2005. **APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE, refuse ces propositions et demande à rencontrer le bureau d'études pour qu'il revoie sa copie.**

**SIAEP BL (Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable de Basse Limagne)** : Pour répondre à la demande du syndicat de lister les travaux à prévoir **APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE, DECIDE de proposer :**

- L'extension du réseau d'eau potable pour la station d'épuration,

- **Le renforcement des conduites d'eau aux Renodents, aux Mozines et aux Ferrats qui présentent un manque de pression.**

**ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES** : En vue de celles-ci, La commission de contrôle chargée de la régularité de la liste électorale a examiné celle-ci le 19 mai 2021 et n'a pas formulé d'observations.

**Organisation des journées des 20 et 27 juin** :

Il y aura deux bureaux de votes pour chaque scrutin, avec pour chacun, un président, huit assesseurs, quatre scrutateurs et une secrétaire. Monsieur le Maire précise que deux conseillers municipaux seront absents pour raison de santé.

Jérôme propose de recruter des assesseurs parmi les membres de la liste de Monsieur Alcaïne, liste qui s'était présentée aux dernières élections municipales.

**APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE, approuve cette idée. Mr le Maire et Jérôme iront donc rencontrer Mr Alcaïne pour lui proposer d'avertir les membres de sa liste.**

Le planning est ainsi élaboré :

Horaires	Elections Régionales	Elections Départementales
de 08h00 à 10h30	Présidente : Michelle RAYE Marc TERRET ?	Président : Didier CHASSAIN Danielle LISA ?
de 10h30 à 13h00	Valérie BOUCHERET Julie PIET	Didier CHASSAIN ?
de 13h00 à 15h30	Maïder GAGER Davy MAYMONT	Nadine DURAND Nadine PAGET
de 15h30 à 18h00	Michelle RAYE Laëtitia FERREIRA	Jean-Luc BARDOT Jérôme GIBOIN

**T.I.G (Travaux d'Intérêts Généraux)** : Mr Sinoé Ziegler a terminé ses 210h le 27 mai 2021. Le Conseiller pénitentiaire nous propose de prendre un nouveau travailleur, Kévin GRELICHE, devant purger lui-aussi 210h de TIG . **APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE, DECIDE** de faire travailler ce garçon 210h en TIG. Il commencera le lundi 14 Juin 2021.

**EPF SMAF** : Mr le Maire explique qu'il faut prendre une décision modificative car au vote du budget, nous n'avons pas prévu assez à l'article 27638 (investissement, remboursement du capital.) Il manque 199 €. Il propose de :

- réduire les crédits pour busage de 199 € (article 2315)
- augmenter de 199 € l'article 27638 (OPFI)

**APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE, approuve cette modification budgétaire.**

**PLAINE LIMAGNE : APPROBATION DU PROJET DE PACTE DE GOUVERNANCE :**

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée du projet de pacte de gouvernance élaboré par la communauté de communes Plaine Limagne. Ce pacte peut notamment prévoir les orientations en matière de mutualisation des services entre l'EPCI et ses communes membres. Dans ce contexte, la Communauté de communes va se doter d'un schéma de mutualisation afin d'explorer des pistes de mutualisation possibles et mettre en place des actions. Il explique que la mise en place de ce pacte est soumise à l'approbation des conseils municipaux des communes membres. **APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE, DECIDE D'APPROUVER le projet de pacte de gouvernance de la communauté de communes Plaine Limagne.**

**ACHAT D'UN TRACTEUR** : Jérôme GIBOIN présente à l'assemblée les différents devis de quatre vendeurs pour l'achat d'un tracteur neuf :

- CLAAS modèle Arion 420 M, des établissements CLAAS Auvergne à Saulzet (03), pour la somme de 85 000 € HT,
- New Holland modèle T5 110 Dynamic Command, des établissements MARCHADIER de Surat, pour la somme de 89 700 € HT,
- FENDT modèle 311 power, des établissements SAS DLV Pro à Aigueperse, pour la somme de 158 380 € HT,
- John Deere modèle 6100 M, des établissements MCDA à Aigueperse, pour la somme de 79 500 € HT.

Jérôme fait part de l'avis de sa commission qui propose de retenir le tracteur John Deere de MCDA. **APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE, DECIDE d'accepter le devis des établissements MCDA et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette décision.**

**EMPRUNT STATION D'EPURATION** : Concernant la réalisation d'une demande d'emprunt pour les travaux de la station d'épuration, Madame Michelle RAYE rappelle que le Conseil a décidé d'emprunter 100 000 € dans un premier temps. Une fois les

montants des travaux précisés par l'ouverture des plis et les subventions notifiées, il s'agira de réajuster le bilan financier. Elle explique qu'elle a contacté trois banques : le Crédit Agricole, la Caisse d'Épargne et une banque d'investissement pour les collectivités territoriales. Seul le Crédit Agricole a répondu et propose les prêts suivants avec un versement des fonds en Juillet 2021 et une première échéance au 15/01/2022 :

Nombre d'Années	TAUX FIXE	ECHÉANCE CONSTANTE ANNUELLE
Sur 10 ans	0.52 %	10 265,16 €
Sur 20 ans	1.01 %	5 523,08 €
Sur 25 ans	1.12%	4 586,20 €

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE DE RETENIR LA PROPOSITION DU CREDIT AGRICOLE AVEC UN EMPRUNT DE 100 000 € SUR 25 ANS au Taux de 1,12% avec une annuité de 4 586,20 € et donne tout pouvoir à Mr le Maire pour sa réalisation.**

**CADRE DE VIE : FLEURISSEMENT** : Danielle, Michelle et Brigitte annoncent qu'elles vont s'occuper des plantations au lavoir des Rigodanches très prochainement. Elles précisent qu'elles ont complété le remplissage du lavoir avec du terreau. Elles signalent que la poubelle a été volée. Jérôme propose d'acheter une cuve de mille litres afin de pouvoir arroser les plantations. **APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE, approuve cette idée.**

**RAMASSAGE SCOLAIRE** : Julie annonce qu'elle a eu des demandes de parents d'élèves d'enfants scolarisés au collège trouvant que l'abri-bus de MONS (en dessous de l'église) se trouvait loin de leurs domiciles . Elle demande s'il ne serait pas possible de modifier le trajet du bus de façon à le faire passer en haut de MONS. **APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE, approuve cette demande et, décide de contacter le Conseil Départemental pour étudier la possibilité d'une modification du trajet.**

# INFORMATIONS

**NOUVELLE STATION D'EPURATION** : Mr le Maire annonce que déjà 15 dossiers ont été retirés et que les plis doivent être remis avant le Jeudi 17 Juin. Ensuite, Mr Barrand, maître d'œuvre analysera les dossiers reçus et le Conseil Municipal choisira à la réunion de JUILLET, après l'avis de la CAO (Commission d'Appel d'Offres) qui se réunira quelque temps avant.

La barrière sur le pont du Chambiou , près de la station actuelle a été endommagée ; la personne s'est fait connaître et s'engage à la réparer.

**LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents)** : Il ouvrira à Randan dans les locaux du RAM (Relais d'Assistance Maternelle). Monsieur le Maire annonce que la communauté de commune recherche des bénévoles 6h par semaine pour l'animation de ce LAEP .

**RPI GARDERIE** : Mr le Maire lit la lettre des représentants des parents d'élèves au sujet de la trop grande sévérité des mesures Covid pratiquées à la garderie. Il lit également la réponse qu'il leur a faite disant que ces mesures allaient maintenant s'assouplir vu l'évolution positive de la pandémie. Il donne lecture également du compte-rendu du Conseil d'école, en insistant sur le fait qu'à la rentrée il y aurait 99 enfants sur le RPI, et que si le nombre d'enfants à la garderie le matin était trop important, le Comité de pilotage du RPI envisagera une autre garderie à Beaumont-les-Randan.

**PONT SUR LE BIEF** : il a été détruit involontairement par l'entreprise qui enfouit la moyenne tension et va être repris d'ici la fin des travaux.

**REUNIONS PUBLIQUES EN VUE DES ELECTIONS DEPARTEMENTALES** : Mr le Maire annonce que la liste GOLD/VIRLOGEUX sera présente à Mons le Vendredi 4 juin à 18h et la liste BRUGEROLLES/CLAUX le Mardi 8 Juin à 18h également.

**PROCHAINE REUNION** : Jeudi 8 JUILLET à 19h à la Salle Polyvalente à huis clos,

*Ont signé les membres présents*